



Limousin



Pour vivre du mouton en Limousin

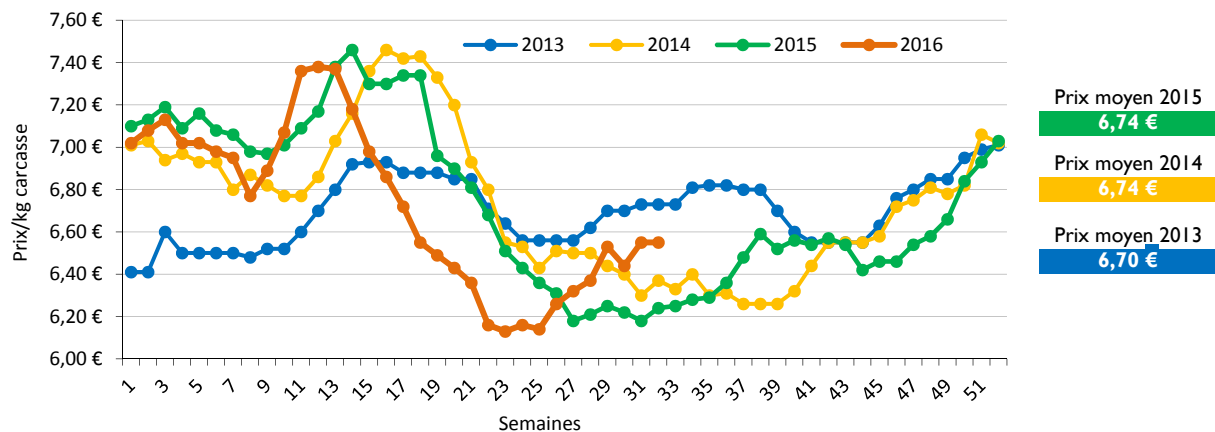
ACTUALISATION DE 7 CAS TYPES
CONJONCTURE 2015



COTATION AGNEAUX U3

Le prix moyen 2015 est identique à celui de 2014 à 6.74 €/kg de carcasse. Après un bon début d'année, les cours restent un peu en deçà des prix de 2014. Cependant, en euros constants, les prix moyens évoluent peu depuis 2004.

Pour la campagne 2016, les prix sont en retrait comparativement aux années 2014 et 2015 sur le premier semestre, mais se redressent depuis.

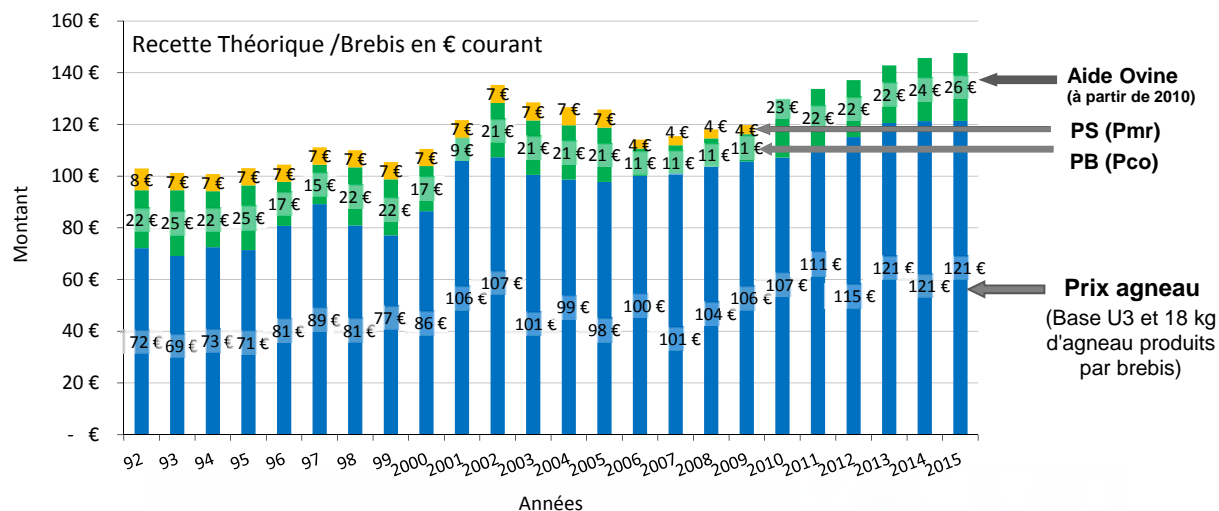


RECETTE THÉORIQUE PAR BREBIS

La recette théorique prend en compte, pour chacune des années, la recette viande et les aides de l'atelier perçues par brebis.

Ces aides compensent théoriquement le manque à gagner sur le prix de vente des agneaux. A partir de 2002, ces primes sont fixes, par conséquent la variation de la recette théorique dépend uniquement de la variation du prix moyen de l'agneau. A partir de 2006, ces aides diminuent de moitié à cause du découplage instauré par la PAC, mais la partie découplée se retrouve dans les DPU. A partir de 2010, dans le cadre d'une nouvelle réforme de la PAC, on assiste à un rééquilibrage des aides entre les productions, et une aide spécifique à la brebis composée d'une partie fixe et d'une partie variable en fonction de la contractualisation est accordée à la filière ovine pour des troupeaux de plus de 50 brebis. A compter de 2014, l'aide ovine est composée d'une partie fixe et d'une majoration pour les troupeaux de plus de 50 et de moins de 500 brebis, seulement d'une partie fixe pour les plus de 500, et de majorations complémentaires pour tous liées à la contractualisation, à la productivité, à a qualité, et pour les nouveaux installés.

Ainsi la recette théorique dépasse maintenant le niveau le plus élevé atteint en 2002, grâce à un prix de l'agneau qui s'apprécie tous les ans.



LE RÉSEAU OVIN LIMOUSIN : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Avec des professionnels

- **Claude Souchaud**
Président du Réseau Ovin

Des chargés de référence

- **Marie-Line Barjou**
Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne
Tél. : 05 87 50 40 36

- **Danielle Sennepin**
Chambre d'Agriculture de la Creuse
Tél. : 05 55 61 50 00

- **Sylvie Denis**
Chambre d'Agriculture de la Corrèze
Tél. : 05 55 21 55 21

Des correspondants dans les organisations de producteurs

- **Jean-Pierre Augas**
Organisation de Producteurs BELLAC OVIN
Tél. : 05 55 68 83 03

- **Techniciens**
Organisation de Producteurs LIMOVIN
Tél. : 05 55 30 86 87

- **Techniciens**
Organisation de Producteurs OPALIM
Tél. : 05 87 50 42 30

- **Gilles Chesterman**
Organisation de Producteurs OBL
Tél. : 05 55 63 04 53

L'AROL, maître d'œuvre régional

- **Jean-Luc Przewozny**
Association Régionale Ovine du Limousin
Tél. : 05 55 79 94 61

Le CIIRPO, site du Mourier

- **Denis Gautier**
Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72

- **Laurence Sagot**
Institut de l'Élevage
Tél. : 05 55 00 63 72

Une coordination régionale

- **Louis-Marie Cailleau**
Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle
Aquitaine, rattaché Institut de l'Élevage
Boulevard des Arcades, 87060 Limoges cedex 2
Tél. : 05 55 10 37 90 – Fax : 05 55 10 37 98
louis-marie.cailleau@alpc.chambagri.fr

POUR VIVRE DU MOUTON EN LIMOUSIN

ACTUALISATION DE 7 CAS TYPES – CONJONCTURE 2015

Ce dossier présente l'actualisation économique en conjoncture 2015 de 7 cas-types mis au point par l'équipe du Réseau d'Élevage Ovin du Limousin.

L'actualisation se fait à système constant, c'est-à-dire que le mode de fonctionnement de l'exploitation n'est pas modifié.

Les prix sont ceux d'un référentiel établi en début d'année à partir de différentes sources. Les primes sont celles liées à la campagne, et non perçues comme c'est le cas pour les exploitations.

Particularités de l'année 2015

• Concernant les prix

- En élevage ovin, comme indiqué précédemment, le prix moyen/kg de carcasse est identique à celui de l'année précédente, mais la répartition sur l'année est différente, ce qui entraîne des incidences sur le produit brut en fonction du système de production.
- En élevage bovin viande, le maigre affiche des cours plus élevés en 2015 qu'en 2014. Pour les animaux engraisés, taurillons, génisses et vaches de réforme, c'est l'inverse, les cours sont inférieurs à ceux de l'année passée.
- Les montants unitaires des charges ont peu varié entre 2014 et 2015.

• Concernant les aides

La réforme de la PAC s'applique en 2014 pour toutes les aides, avec des effets différents selon les systèmes de production, variation liée à la surface et à la dimension du troupeau.

• Concernant les systèmes

6 systèmes sur 7 ont un revenu qui diminue en 2015, situation liée à la réforme de la PAC qui entraîne une réduction des aides pour certains systèmes, en regard de leur situation qui leur est propre (notamment taille de l'exploitation), et à une diminution du produit brut liée à la diminution des cours. Les charges, de leur côté, ont globalement peu évolué.

Octobre 2016

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

Avec la contribution des Chambres
d'Agriculture du territoire Limousin
Bd des Arcades, 87060 Limoges
cedex 2
www.synagri.fr

Référence idele 0016602022

Crédit photos : Interprofession ovine
(J. C. Dupuy), L.M. Cailleau



Ce programme bénéficie des financements
provenant du CASDAR, du FEADER et de
la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Avec la contribution financière
du compte d'allocation spéciale
développement agricole et rural



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.